Compans (77). Le vigile chargé de la sécurité avait volé plus de 80.000 € de marchandises

07/11/2020 à 0h37



Il profitait de son poste d'agent de sécurité pour se servir. Mamoudou a été jugé en comparution immédiate qui l'a condamné à un an de prison avec sursis pour vol en réunion.

« *J'ai gagné une somme assez conséquente avec ce trafic* », a reconnu le vigile à l'audience. Avant de regretter : « *Je sais que j'ai trahi la confiance de ma société et de son client. J'ai vraiment honte de moi* ».

(…) « *Je suis venu pour lui rendre service. Je l'ai aidé à transporter* », a assuré Yoro, 34 ans, son cousin, seul complice identifié. Avant d'expliquer son implication : « *Mamoudou est un pilier de notre famille, quand je suis au plus mal, il est à mes côtés* ». Il a écopé de 35 heures de travail d'intérêt général.

Le Parisien